

Communiqué aux parents — décembre 2023



Mot de la direction

Chers parents,

Avec la venue de décembre et l'approche du temps des Fêtes, nous tenons à vous transmettre tous nos vœux de bonheur. Que Noël apporte joie et gaieté dans vos foyers.

Au nom de l'équipe-école, nous vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année !

Suivi grève

Le Collège ou le CSSMB vous aviseront dès que nous aurons des informations concernant la poursuite de la grève ou qu'une entente est conclue. Toutes les activités prévues sont annulées jusqu'à nouvel ordre.

Campagne des paniers de Noël — La tradition se poursuit !

Encore cette année, nous sollicitons votre collaboration pour soutenir les 32 familles parrainées par le Collège. Notre partenaire dans ce projet est La Guignolée de Lachine. En général, les familles que nous parrainons ont différents profils : familles monoparentales avec de jeunes enfants, nouveaux arrivants, réfugiés ou familles nombreuses. (Seule la composition de la famille parrainée par le groupe de votre enfant vous sera partagée afin de préserver la confidentialité.)



Vous êtes donc invités à acheminer vos dons en denrées alimentaires non périssables, en produits d'hygiène et en argent* dès que possible, au plus tard le 15 décembre. Une liste de denrées a été partagée dans chaque groupe et les élèves se sont assurés d'en faire la répartition. Prenez note que nous n'acceptons pas les dons en vêtements.

Les paniers seront livrés aux familles le **samedi 16 décembre en avant-midi**.

*Les dons en argent seront échangés en cartes-cadeaux d'épicerie afin que la famille puisse acheter des aliments frais.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter : Nadine Allaire, AVSEC, nadine.allaire2@cssmb.gouv.qc.ca

Un grand merci pour votre générosité !

Cantine sans service au retour

Nous voulions vous aviser que la cantine ne sera **pas en mesure d'offrir des repas aux élèves les deux premiers jours du retour en classe** lorsqu'il aura lieu. En effet, ils n'ont pas effectué de commandes pour éviter le gaspillage alimentaire. Le personnel aura besoin de quelques jours pour recevoir les commandes des fournisseurs alimentaires. **Veillez donc prévoir un dîner pour vos enfants.** Sachez que les livraisons de restaurant ou les commandes de type Uber Eats sont interdites à l'école.

Horaire examens bloqués — 2^e étape

Nous vous communiquerons l'horaire révisé des examens bloqués de la 2^e étape lorsque nous aurons discuté avec les enseignants lors du retour en classe.

Absence à un examen

Nous encourageons tous les élèves à être présents lors des évaluations.

Nous vous rappelons que tout élève absent à un examen doit avoir un motif valable pour se prévaloir d'une reprise d'examen. Les motifs acceptés sont inscrits à la page 24 de l'agenda (rendez-vous médicaux, présence à la cour, décès d'un proche, compétition sportive ou représentant de l'école dans un événement).

En cas d'absence non motivée, l'élève recevra la note 0 jusqu'à la reprise et nous déciderons quand cette reprise aura lieu. Il y a une deuxième journée de reprise d'examens le 1^{er} décembre.

Prochaine rencontre du CE

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu le mardi 12 décembre à 18 h 30 à la bibliothèque du Collège.



Téléphone cellulaire

Nous vous rappelons que le téléphone cellulaire n'est pas toléré en classe, à moins que cela soit pour un projet spécial. Dans ce cas, l'élève sera averti au préalable. Nous agissons en lien avec la directive ministérielle reçue à ce sujet.

Voici les modalités approuvées par le CÉ lorsque les élèves ont leur cellulaire en classe :

Nombre de confiscations	Durée de la confiscation	
	Jour(s) (remise chaque soir)	Périodes (incluant pauses et diner)
1 ^{re} offense	1 journée	4 périodes complètes
2 ^e offense	3 jours	12 périodes complètes
3 ^e offense	5 jours	20 périodes complètes ET rencontre avec les parents par la direction pour la remise du cellulaire à l'élève.

Billet médical

Tout élève qui manque un cours d'éducation physique pour une condition physique doit présenter un billet médical **à la direction adjointe de son niveau**. Il est possible que l'élève reçoive la note 0 si l'élève n'a pas de billet médical attestant de sa condition.

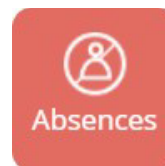
Message aux membres de la direction et aux enseignants

Pour vous adresser aux membres de la direction et aux enseignants, merci d'utiliser le courriel administratif de ceux-ci. Vous les retrouverez sur le site internet du Collège :

<https://collegesaintlouis.ecolelachine.com/>

Absence et retard

Pour nous signifier l'absence ou le retard de votre enfant, merci de composer le 514-855-4198 au poste 1 pour le 1^{er} cycle, et au poste 2 pour le 2^e cycle. Il est toujours possible aussi de le faire via Mozaïk-portail parent.



STM

Dû à la surcharge récurrente, un voyage de 211^E avec un départ à 7 h 28 a été ajouté pour mieux répartir la charge étudiante.

Il a été possible de déplacer l'heure de départ en AM du 195 Ouest à 7 h 51 (était à 7 h 58). Ce départ est juste avant celui de la 195 Ouest régulière qui a un départ à 7 h 53 qui termine à l'école Dorval Jean XXIII.

De plus, les changements suivants entreront en vigueur en janvier 2024. Ces changements feront en sorte que les élèves auront plus de temps (5 minutes de plus) pour se rendre aux autobus après l'école.



	LIGNE	DIRECTION	ARRIVÉE	DÉPART
	1	106E	Est	15:20 15:30
	2	110E	Est	15:20 15:30
	3	112E	Est	15:20 15:30
	4	195E	Est	15:20 15:30
PM	5	211E	Ouest	15:20 15:30
	6	211E	Ouest	15:20 15:30
	7	211E	Ouest	15:20 15:30
	8	211E	Ouest	15:20 15:30
	9	496E	Est	15:20 15:30

Conflit au Moyen-Orient

L'escalade du conflit entre le Hamas et Israël et les violences envers les populations civiles au Moyen-Orient depuis quelques semaines suscitent des sentiments de peur, de colère et de tristesse chez les communautés impliquées, mais aussi plus largement chez un grand nombre de Québécois. Cette situation difficile peut être anxiogène et blessante, et peut avoir des incidences sur la disponibilité de certains élèves à leurs apprentissages et sur le climat dans les écoles.

Nous tenons d'abord à exprimer le soutien de notre équipe-école à tous ceux et celles d'entre vous qui sont affectés par la situation. Nous souhaitons aussi solliciter votre aide pour soutenir et protéger vos jeunes s'ils sont affectés par ce conflit, et pour préserver un climat de confiance et de respect dans notre école. L'école se veut un milieu inclusif et neutre voulant offrir un cadre de vie sain, sécuritaire et bienveillant pour tous les élèves peu importe leurs croyances, nationalités ou allégeances politiques. Notre école possède aussi un plan de lutte contre la violence et l'intimidation qui permet d'intervenir adéquatement.

Les images et les vidéos de violences envers des civils et de destruction qui circulent dans les médias et sur internet peuvent être très perturbantes. Pour protéger votre enfant, nous vous recommandons d'essayer autant que possible de limiter son accès à ces images et vidéos. Nous vous recommandons aussi de le rassurer qu'il est en sécurité et de lui parler de la situation dans des mots simples, si vous vous sentez à l'aise de le faire. Il est important qu'il ou elle comprenne votre perspective et votre posture par rapport à ce qui se passe. Aussi, dans les situations de conflits violents ou de guerre à l'international, il peut être aidant de se mobiliser en soutenant les victimes ou en promouvant la paix et la protection des civils. Ceci peut aider à surmonter la détresse et la colère. Notre école réfléchit à diverses initiatives en ce sens pour promouvoir le dialogue, la paix et la solidarité.

Votre rôle et votre collaboration comme parents nous semblent essentiels. Nous vous prions de nous contacter si votre jeune requiert un soutien additionnel.

Cordialement, *La direction*

LEUCAN et défi-têtes rasées



Cette année, le Collège Saint-Louis participe au Défi Têtes rasées Leucan. Ainsi, le 19 février 2024, plusieurs élèves et certains membres du personnel raseront courageusement leur chevelure afin d'amasser des fonds pour la cause des enfants atteints du cancer, ces super héros fragilisés.

Notre objectif est ambitieux : nous souhaitons amasser 5000 \$!

Sans votre aide, nous ne pourrions y arriver ! Nous vous invitons donc à nous encourager en suivant la procédure qui suit :

Se rendre à l'adresse suivante :

<https://secure.webleucan.com/registant/TeamFundraisingPage.aspx?Referrer=%26Referrer%3dhttps%253a%252f%252fwww.tetesrasees.com%252f&TeamID=1000315>

- Cliquer sur « trouver un groupe » (la réponse est CSL 2023-24)
- Choisir « Donner »

Aussi simple que cela !

À votre façon, non seulement vous deviendrez des héros, mais vous contribuerez également à une noble cause.

Merci infiniment pour votre générosité !

Diana Bouchard, enseignante responsable du Défi Têtes rasées CSL 2023-24

Saviez-vous que ?

Le cadre pédagogique du PEI comprend huit groupes de matières qui offrent une éducation vaste et équilibrée :

- Acquisition de langues
- Arts
- Design
- Éducation physique et à la santé
- Individus et sociétés
- Langue et littérature
- Mathématiques
- Sciences



Le PEI impose un minimum de 50 heures d'enseignement pour chacun des groupes de matières lors de chaque année du programme. À ces 50 heures, il faut ajouter le temps prescrit par le programme de formation de l'école québécoise.

À travers ces groupes de matières, les élèves seront amenés à réaliser, au cours de leurs études secondaires, une multitude de tâches complexes : des travaux écrits, des projets en équipe, des examens, des entretiens oraux, des recherches scientifiques et mathématiques, du travail de terrain, des représentations artistiques, etc.

En ce qui concerne l'évaluation, le PEI encourage une vision plus large de l'évaluation, qui ne doit plus être uniquement une finalité d'un cours. En recevant des grilles d'évaluation critériée avec ses travaux, l'élève peut prendre connaissance des exigences de l'enseignant et comprendre son niveau de performance. La description lui permet de savoir où il se situe dans ses apprentissages. C'est l'enseignement par l'évaluation, au lieu d'être pour l'évaluation.